



GRAVIÈRE DE LA CLAIE-AUX-MOINES SA

PRODUIRE DU BÉTON AUTREMENT POUR CONSTRUIRE DURABLEMENT

Réduire les émissions de CO₂ dans la construction est un défi majeur. À Savigny, GCM SA y répond concrètement à travers trois leviers : le recyclage des matériaux, l'utilisation de ciments à faible impact carbone et une logistique de proximité optimisée.

« Le béton est un peu mal vu, mais il est difficile de s'en passer tant ses qualités structurelles, techniques et architecturales sont précieuses », explique Laurent Dorthe, directeur général de la Gravière de La Claie-aux-Moines (GCM). Implantée à Savigny (VD), cette entreprise joue un rôle clé dans l'approvisionnement en béton frais des chantiers sur toute la région lausannoise. Surtout, elle se distingue comme pionnière de la fabrication de béton à partir de matériaux recyclés, un des éléments de sa démarche environnementale.

Car chez GCM SA, la réduction des émissions de CO₂ n'est pas une option, plutôt une priorité stratégique. « C'est même devenu un véritable argument commercial », souligne le CEO. À titre de comparaison, la production d'un m³ de béton Sorte C génère en moyenne 188 kg de CO₂ en Suisse (Réf : baustoffkreislauf.ch). Grâce aux formules qu'elle a développées, l'entreprise GCM SA parvient aujourd'hui à réduire cet impact jusqu'à 38 % pour une recette équivalente.

Trois leviers principaux guident cette stratégie bas carbone :

- **Le recyclage** Précurseur en la matière, GCM SA intègre depuis 28 ans des granulats recyclés dans ses « Ecobeton® », bien avant que l'économie circulaire ne devienne une priorité sociétale. « Dosé à 25 % de granulats recyclés, le béton recyclé peut couvrir 95 % des besoins dans la construction de bâtiments résidentiels, commerciaux ou publics », précise Laurent Dorthe. Son ambition : inverser les règles actuelles pour faire du béton recyclé la norme, et du béton standard l'exception. Deux écueils sont toutefois à éviter : l'utilisation de briques rouges recyclées dans les bétons de structure - même si les normes l'autorisent - et l'augmentation du taux de granulats recyclés au-delà de 50 %. Ces deux pratiques diminuent la résistance et la durabilité du béton. « Pour compenser, on doit soit augmenter l'épaisseur des éléments en béton, soit la quantité de ciment.



Gravière de la Claie-aux-Moines SA

Chemin de Geffry 2
1073 Savigny
021 784 84 30
admin@gcm.ch





Dans les deux cas, le gain carbone est annulé, voire inversé. » Résultat : le recyclage bien fait repose sur un équilibre subtil entre innovation et rigueur technique.

- **Le ciment vert** GCM SA travaille également à l'optimisation de ses recettes, en recourant à du ciment à plus faible empreinte carbone et en en réduisant la quantité utilisée. Sur les deux dernières années, ces efforts ont permis une baisse de plus de 9 % des émissions liées à la fabrication du béton. Ces résultats sont aussi rendus possibles par les choix de son partenaire, Ciments Vigier SA, qui privilégie les combustibles alternatifs, les matières premières locales et un réseau de distribution par rail. Un ensemble de bonnes pratiques qui se traduit par une gamme de ciments plus responsables.

- **La proximité** Autre avantage stratégique : l'ancrage local. GCM SA exploite ses propres gravières, notamment sur son site de Savigny, ce qui réduit considérablement les transports. Située à proximité immédiate de Lausanne, l'entreprise est en lien direct avec ses clients.

La Gravière de La Claie-aux-Moines propose aussi un service de valorisation des déchets minéraux issus des chantiers, tout en réunissant sur un même site plusieurs prestations. Résultat : une empreinte carbone bien inférieure à la moyenne nationale. À la suite de la votation du 28 septembre, le Conseil d'État vaudois est tenu d'inscrire le principe d'économie circulaire dans la Constitution cantonale. Avec cette démarche, il entend positionner le canton comme un véritable pionnier dans ce domaine. « *Je suis heureux de constater que GCM SA avait pris les devants... il y a 40 ans déjà !* », conclut Laurent Dorthe.

La transition ne fait que commencer, mais elle est bien enclenchée. GCM SA s'y engage pleinement et appelle l'ensemble du secteur de la construction à adopter et privilégier les solutions basées sur le recyclé.



De la gravière au recyclage : une entreprise à 360°

Akteur important dans le domaine de la construction, l'entreprise Gravière de La Claie-aux-Moines SA a été fondée en 1973 par trois entreprises de la construction sur le site de Savigny. Aujourd'hui, l'entreprise est non seulement active comme fournisseur de matériaux et de bétons frais, mais elle reprend également sur son site les déblais terreux et matériaux de déconstruction pour l'ensemble du canton de Vaud. D'autres activités se sont greffées pour la livraison et pour le pompage des bétons. Une balayeuse complète également la gamme de services. L'entreprise emploie environ 25 personnes.



Gravière de la Claie-aux-Moines SA

Chemin de Geffry 2
1073 Savigny
021 784 84 30
admin@gcm.ch